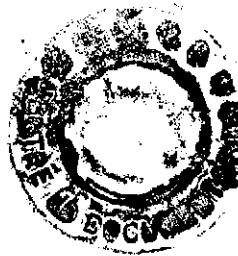


U4

11208

TERRITOIRE DU DAHOMEY

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS



SSION D'ETUDE
DE
L'OUEME

Mise en valeur du delta
de l'OUEME

L'accroissement rapide de la population du Bas-Dahomey implique pour l'Administration le devoir d'envisager dès à présent les problèmes de ravitaillement en produits vivriers qui se poseront inéluctablement un jour, sauf à faire appel aux importations et à aggraver ainsi le déficit de la balance commerciale du Territoire.

C'est dans cet esprit qu'elle a décidé la mise à l'étude des conditions d'aménagement de la vallée alluvionnaire de l'OUEME afin d'en tirer plus ~~des~~ les ressources vivrières indispensables.

Elle recherche parallèlement la possibilité d'implanter dans cette région des cultures industrielles susceptibles d'accroître le potentiel économique du pays.

Diverses reconnaissances de techniciens et de pédologues, eurent lieu de 1946 à 1950 et envisagèrent favorablement moyennant certains aménagements hydrauliques les possibilités de mise en valeur agricole de la vallée.

A la fin de l'année 1951, une mission d'étude spéciale était chargée de préciser les premières impressions et de jeter les bases d'un programme d'aménagement. Elle était organisée dans le cadre du service des Travaux Publics du DAHOMEY et financée exclusivement par le FIDES.

Durant doux ans la Mission d'Etude de l'OUEME a établi une documentation importante sur tous les problèmes qui conditionnaient la mise en valeur de la vallée. Cette documentation a permis à une mission d'experts venus au DAHOMEY en Janvier 1954 sous la présidence de M. ROSSIN Directeur de l'Agriculture au Ministère de la France d'Outre-Mer de définir une doctrine en matière d'aménagement et de jeter les bases d'un programme de travail.

Le présent article donnera un aperçu de la situation géographique et humaine de la vallée, et fournira ensuite quelques exemples des réalisations expérimentales actuellement en cours dans le cadre du programme défini par la mission d'experts.

.../...

SITUATIONS GEOGRAPHIQUE ET HUMAINE
de la vallée alluvionnaire de l'OUEME

Géographie

L'OUEME est un fleuve de 500 kms de long, axé sensiblement sur le méridien de COTONOU qui est, rappelons-le celui de PARIS.

Issu des contreforts Sud (alt.500 m) du massif de l'ATTACORA, il traverse sur la majeure partie de son cours la grande plaine granito-gneissique qui constitue le moyen-Dahomey, pénètre à 100 kms de la côte du Bénin dans les formations sédimentaires du Bas-Dahomey pour aboutir finallement à un vaste réseau lagunaire comprenant le lac NOKOUE et la lagune de PORTO-NOVO qui débouche en mer, à COTONOU de façon intermittente et à LAGOS de façon permanente.

Ses deux principaux affluents sont l'OKPARA (250 km) sur la rive gauche et le ZOU (250 km) sur la rive droite, le premier formant frontière avec la Nigéria britannique.

La région alluvionnaire du fleuve est constituée par une sorte de couloir dont la longueur jusqu'aux lagunes est de 80 km et dont la largeur varie de 15 kms au NORD dans la zone du confluent de l'OUEME et du ZOU (altitude moyenne + 15 NMM), à 10 kms au CENTRE dans la moyenne vallée (altitude moyenne + 7 NMM) et à 20 kms au SUD dans une région qui doit son nom de delta au processus même de sa formation, à ses nombreux marécages et à son lacis de chenaux (alt. moyenne + 1.00 NMM).

Les projets de mise en valeur agricole concernent essentiellement la moyenne vallée et le delta.

Les formations sédimentaires dans lesquelles ce couloir est creusé sont d'une part des plateaux sablo-argileux dits de "terre de barre" d'une hauteur de mètres d'altitude : au NORD les plateaux d'AFOMEY, de ZAGNANADO et de KETOU, au SUD ceux de SAKETE et d'ALLADA et d'autre part une vaste dépression argilo-marnouse dite de la LAMA et du HOLLIS d'une altitude moyenne de 40 mètres parallèle à la côte séparant les plateaux du NORD et ceux du SUD.

La crue de l'OUEME commence au mois d'Août atteint son maximum en Octobre époque à laquelle son débit est de l'ordre de 1000 m³/s puis s'achève en Novembre.

Durant cette période, la montée des eaux provoque l'inondation de la quasi totalité de la vallée alluvionnaire.

.../..

3

La superficie relativement faible du bassin versant de l'OUEME, 45.000 km² en amont de la vallée alluvionnaire en font un mauvais régulateur de pluies.

Les diagrammes des stations limnimétriques reparties sur le fleuve montrent de façon extrêmement nette la variation d'une année à l'autre des débuts et maxima de crue ainsi que celle de la durée de hautes eaux.

Aussi l'utilisation à des fins d'irrigations d'une telle crue ne pourrait se concevoir que dans l'une des deux hypothèses suivantes :

I°/ Emmagasinement dans de vastes réservoirs à créer à l'amont de la vallée alluvionnaire puis restitution par gravité en vue de l'irrigation.

II°/ Endiguement complet des périmètres aménageables et utilisation du pompage pour l'irrigation et le drainage selon la hauteur de la crue.

Comme on le voit ces deux procédés reviennent à désolidariser entièrement les régimes hydrauliques du fleuve et des zones à aménager.

Une telle solution bien qu'extrêmement coûteuse était cependant concevable sur le plan technique, et avait été initialement proposée. Cependant une fois connues les réalités démographiques et économiques actuelles de la vallée elle s'aurait rapidement inapplicable. Elle eut supposé en effet une véritable révolution dans le mode de vie de plusieurs dizaines de milliers d'habitants profondément attachés à leur coutume.

C'est pourquoi en matière d'hydraulique agricole la Mission ROSSIN a résolument orienté le projet d'aménagement de l'OUEME vers l'extension et l'amélioration des cultures de décrue en recommandant la construction de réseaux de drainage devant permettre l'évacuation des eaux résiduelles de crue qui stagnaient dans les zones basses faute d'exutoires vers le fleuve.

La construction de tels réseaux avait en outre pour avantage en avançant l'époque de la première culture de décrue de permettre ensuite sur les mêmes terres l'exécution d'une deuxième culture de saison des pluies dont la récolte pouvait avoir lieu avant la montée en crue du fleuve.

La durée d'utilisation des terres était ainsi portée de cinq ou six mois à huit mois et l'effet fertilisant de la submersion annuelle était conservé.

Ce type d'aménagement est d'ailleurs déjà pratiqué sur une petite échelle par les populations elles-mêmes.

Sur le plan économique il a l'avantage de proportionner les travaux aux superficies que l'on désire récupérer celles-ci pouvant être mises immédiatement en cultures sans autres aménagements et de fournir ainsi une production à l'échelle des dépenses engagées; ce qui ne serait pas le cas pour un type d'aménagement nécessitant au départ la construction sur le fleuve d'ouvrages de régulation ou de protection.

Démographie et activité économique

Le caractère particulier des populations de l'OUEME est un des éléments importants dont il nous a fallu tenir compte dès nos premières expériences dans cette région sauf à se heurter à leur indifférence voire même à leur hostilité. Elle s'explique en partie par l'origine des habitants dont il nous faut parler brièvement.

Origine des populations de l'OUEME

La région du fleuve ne comportait au 16^e siècle que quelques groupements épars de "nagots" venus du pays YORUBA à l'EST (l'actuelle NIGERIA) et de "fons" originaires du pays ADJA sur le MONO à l'OUEST. Ces migrations étaient provoquées le plus souvent par des querelles intestines plus ou moins violentes surgies au sein de familles régnantes et entraînant l'exode d'une partie des populations en direction du grand fleuve "OUO".

Il faudra cependant attendre encore deux siècles pour assister à un véritable peuplement des rives de l'OUEME.

A la suite de la défaite du roi des Ouémé-Houeghos, habitants de la région d'ALLADA et originaires du royaume ADJA, devant les troupes du roi d'Abomey près de BOHICON, il se produisit un exode massif de ces populations vers l'EST.

Plusieurs milliers de "Ouéménous" viennent se refugier sur la rive gauche du fleuve qu'ils baptisèrent OUEME. Ils y reconstituèrent le royaume de l'OUEME, province anarchique et indépendante projetée par le fleuve des ambitions des rois d'ABOMEY et qui ne se pliera quo beaucoup plus tard à l'influence du royaume de PORTO-NOVO.

En 1892 les OUEMENOUS sont pris entre deux feux : au NORD le royaume d'ABOMEY sous l'autorité de Béhanzin, au SUD celui de PORTO-NOVO sous protectorat français. Les Chefs de l'OUEME hésitent. Les canonnières de l'Amiral de Cuvrville viennent alors à titre d'avertissement bombarder l'important village d'AZAOURISSE sur la rive gauche du fleuve; cette mise en garde sera particulièrement convaincante puisque les OUEMENOUS ne bougeront plus au cours de la campagne décisive qui s'achevât cette année là par la prise d'ABOMEY.

.../..

La région du fleuve restera pendant longtemps encore une zone difficile à administrer, la population héritière d'une tradition d'insoumission et d'anarchie, le plus souvent privée de par son isolement dans ses marais et ses lagunes, des multiples apports dont l'administration française faisait bénéficier le reste du pays, a conservé avec ses coutumes fétichistes fort curieuses un caractère assez indépendant et volontiers frondeur.

Cette enclave primitive de 1.000 km² dans un Bas-Dahomey en constante évolution constituait un anachronisme qui, à lui seul, aurait suffi à attirer l'attention de l'Administration.

Répartition et occupation des populations

Les mille kilomètres carrés de la vallée alluvionnaire de l'OUEME compris entre le plateau de ZAGNANADO et le Lac NOKOUÉ sont occupés par 85.000 habitants très inégalement répartis.

On peut distinguer quatre zones de peuplement :

au NORD

comprise entre les dépressions de la LAMA et des HOLLIS une zone de 300 km² avec 20.000 habitants soit 60 hab/km².

au CENTRE

un couloir de 10 km de large inséré entre les plateaux d'ADJOHON et d'ALLADA de 350 km² avec 15.000 habitants soit 40 hab/km².

au SUD

Les terres basses correspondant à un élargissement de la vallée d'une superficie de 200 km² avec 30.000 habitants soit 150 hab/km².

en bordure des lagunes

une zone deltaïque en formation de 100 km² avec 20.000 habitants groupés en d'importants et pittoresques villages bâtis sur pilotis.

Les densités indiquées ci-dessus sont théoriques, en fait la vie est presque exclusivement concentrée sur les bourelets de berge des rivières et sur les éminences sablonneuses du centre du delta moins accessibles aux inondations, d'immondies zones basses restant par ailleurs inoultes et inoccupées.

Les populations se livrent à des activités basées, essentiellement sur la pêche et la culture et secondairement sur l'élevage, le bois et les transports fluvio-lagunaires.

La vie y est toute entière dominée par le fleuve les plus grands crus favorisant la pêche, les plus faibles l'agriculture.

.../...

Une enquête économique systématique de toute la vallée alluvionnaire monéo par la Mission d'Etude en 1953 et complétée en 1954 a permis d'accéder à une connaissance assez précise du mode de vie des habitants, de leur production et de leur consommation.

Nous énumérerons ci-après brièvement les résultats de cette enquête et en dégageront certains principes de base qui guident actuellement notre action dans la vallée.

Production actuelle de la vallée

L'enquête économique de 1953 permet de chiffrer la production actuelle des 1.000 km² de la vallée alluvionnaire de l'OUEME à

800 Millions de Francs C.F.F. par an

ainsi réparti

Pêche lagunaire	350 Millions
" fluviale	200 Millions
Cultures vivrières	140 Millions
Palmiers à huile	65 "
Cultures maraîchères	35 "
Bois	10 "
TOTAL	800 Millions
	=====

Evaluons la superficie des terres actuellement cultivées ou susceptibles de l'être après les travaux d'aménagement; ces terres se situent exclusivement dans les zones centre et Sud ci-dessus définies.

Zone Centre

Terres actuellement cultivées	I.000 hectares
terres aménageables	8.000 "

Zone Sud

Terres actuellement cultivées	3.000 hectares
terres aménageables	8.000 "
TOTAL.....	20.000 Hectares
	=====

La production agricole actuelle de ces 20.000 hectares est par an de : 72 Millions pour les cultures vivrières
 36 " pour les cultures maraîchères
 22 " pour le palmier à huile
 SOIT 10 " pour le bois
 AU TOTAL..... 140 Millions

Ce qui représente un revenu moyen à l'hectare de
7.000 F.C.F.A.

De ces chiffres on peut tirer les deux conclusions suivantes :

-1°/ Le revenu moyen annuel à l'hectare des terres cultivables, dans la vallée de l'OUEME est trois fois moindre que celui des terres cultivables du plateau (Cercle de PORTO-NOVO 20.000 Frs environ en 1953) alors que les sols de la vallée alluvionnaire ont un potentiel de fertilité supérieur à celui des plateaux.

Cette région est donc nettement sous-exploitée et ceci principalement en raison du mauvais assainissement des terres.

Notre tâche sur le plan technique consiste donc essentiellement en la construction de réseaux de drainage et, en la mise au point de certaines types de cultures de décrue et de saison des pluies suffisamment productifs.

-2°/ Le revenu moyen annuel par habitant dans la vallée de l'OUEME est de 9.500 Frs soit près de deux fois moins que celui d'un habitant du plateau (Cercle de PORTO-NOVO 17.000 Frs environ).

De ceci il faut conclure que à travail au moins égal le paysan et le pêcheur de la vallée vivent moins bien que leur camarade agriculteur du plateau et ceci parce qu'ils ont à lutter avec les moyens précaires contre une nature plus difficile pour assurer leur subsistance : entretien des canaux et des pistes après les crues, construction des cases sur pilotis, aménagement de paro-abris pour les bestiaux.

Notre rôle sur le plan économique et social consistera ici non seulement à organiser la production de telle sorte que la population puisse tirer partie de ses terres actuelles de façon satisfaisante mais également à libérer chez elle une certaine quantité de travail pouvant être utilisés sur les terres nouvellement assainies.

Un tel programme suppose que soit mis à la disposition des populations un certain nombre de moyens nouveaux (canaux, route, silos, tracteurs).

Ces moyens ne pourront bien entendre être utilisés que dans le cadre de coopératives (syndicat de drainage, coopérative de conservation de semence etc...) qui constitueront en outre une base sûre pour les différentes formes de crédit agricole.

Ces groupements coopératifs viendront heureusement relayer ce collectivisme ancien basé sur l'autorité autrefois indiscutée des Chefs coutumiers mais actuellement en déclin constant.

Ce nouveau système recouvrira très probablement l'adhésion spontanée des populations de l'OUEME habituées de longue date à s'unir contre les caprices de leur fleuve.

.../..

Ainsi les aménagements projetés dans l'OUEME ont un double aspect.

-1°/ technique par la réalisation de réseaux d'assainissement et la mise au point de variétés productives de cultures de décrue et de saison des pluies.

-2°/ économique et social par l'organisation de la production et en particulier par la création de groupements coopératifs.

Importance de la pêche

La pêche représente en valeur environ les 2/3 de l'économie de la vallée alluvionnaire de l'OUEME. Il est donc capital que les aménagements projetés soient agencés de telle sorte qu'il n'en résulte aucune gêne pour cette industrie et que si possible au contraire celle-ci puisse s'en ressentir favorablement.

Il faut distinguer deux sortes de pêche : la pêche fluviale dans la vallée et la pêche lagunaire dans le bas-delta.

La pêche fluviale est principalement conditionnée par l'importance de la crue, la durée et l'étendue des inondations.

On peut se demander dans ces conditions si la doctrine qui consiste à accélérer l'exondation des terres après la crue pour pouvoir disposer entre deux crues d'un laps de temps suffisant pour exécuter deux cultures à court cycle (une de décrue et une de saison des pluies) ou une culture à long cycle ne sera pas préjudiciable au développement de la pêche.

Cette objection, à priori valable, perd de son importance si l'on remarque que la production piscicole de zones inondées croît lorsque celles-ci ont été débroussaillées et cultivées pendant la saison sèche. Rien ne s'oppose en outre à ce que l'on prolonge au contraire par des ouvrages la submersion de certaines terres de moindre valeur et irrécupérables pour la culture. C'est en particulier le cas de certaines dépressions latérales de la vallée dont il est envisagé de prolonger l'inondation par fermeture du chenal leur servant d'ouïe vers le fleuve.

La pêche lagunaire toute différente vit au rythme des ouvertures et fermetures de la lagune à COTONOU.

L'ouverture entraînant un réempoissonnement considérable des lagunes qui permet ainsi de lutter efficacement contre un overfishing qui provoque très probablement l'accroissement important des populations de pêcheurs. La fermeture facilite par un adoucissement des eaux le développement des herbes qui servent de refuge et de nourriture au poisson.

Mais l'ouverture intermittente de la lagune à COTONOU est un facteur favorable à la pêche, les remontées salines qu'elle provoque dans les terres du bas-delta compliquent sérieusement tout projet d'aménagement agricole.

9

Il apparaît ainsi que le problème technique de l'amélioration de la pêche lagunaire est, dans ces conditions, très délicat à résoudre. Il suppose en tout cas, une connaissance approfondie des milieux biologiques et piscicoles c'est à cette tâche que se consacre la Section Pêche du Service des Eaux et Forêts qui travaille avec la Mission de l'OUEME.

Les études actuellement en cours montreront l'intérêt de l'ouverture de la lagune à COTONOU. S'il apparaissait qu'une ouverture permanente était favorable à la production de la lagune par apport important d'espèces marines, il y aurait lieu d'envisager la fixation de cette ouverture. La remontée de la salinité dans les rivières pourrait alors être efficacement combattue par augmentation de leur débit d'étiage grâce à la restitution des eaux des dépressions latérales dont la submersion aura été volontairement prolongée.

Or même si une solution était trouvée sur le plan technique, son application ne manquerait pas de soulever de multiples difficultés de la part de populations extrêmement méfiantes. Celles-ci, en effet non seulement pratiquent la pêche avec une grande habileté et beaucoup d'imagination et possètent non pas avoir de conseils à recevoir sur la matière, mais la rattache sur autre à un certain nombre de coutumes et d'interdits fétichistes qui ne pourront être surmontés que très progressivement.

REALISATIONS EXPERIMENTALES

Les conditions géographiques et humaines de la vallée étant maintenant connues grâce à l'ensemble des études menées dans les domaines techniques (topographie, hydrologie) ou économiques et une doctrine générale d'aménagement ayant été définies, il devenait possible d'expérimenter sur le terrain les méthodes culturales, piscicoles et pastorales préconisées.

Des opérations pilotes sont actuellement en cours d'exécution dans trois zones de la vallée constituant des unités géographiques/démographiques particulières à savoir : la moyenne vallée, les parties orientale (fleuve OUEME) et occidentale (rivière Sô) du delta.

Nous déborderions le cadre de cet article en examinant en détail les différents aspects techniques des opérations engagées, nous nous bornerons quite à susciter une impression de discontinuité à énumérer les principales expériences en nous attachant essentiellement à leur aspect humain qui constitue l'originalité mais aussi l'une des difficultés de la mise en valeur de cette région.

Rappelons au préalable les principes qui guident notre action en matière d'aménagement :

agriculture : accroissement de la durée d'utilisation des terres, non par protection contre la crue mais par accélération de leur exondation grâce à un réseau de drainage approprié.

Les cultures vivrières et industrielles qui semblent convenir le mieux après une année d'expérience aux conditions de sol et de climat sont essentiellement le maïs et les fibres textiles apparentées au jute.

pêche : prolongation de la submersion de certaines zones irrécupérables pour la culture pour des raisons de sol ou de population.

élevage : utilisation plus rationnelle du troupeau actuel devant permettre un'accroissement rapide du nombre des bêtes; protection du troupeau pendant les crues; amélioration des pâturages.

Enfin un programme de construction de pistes carrossables devant permettre de rompre l'isolement des populations de la vallée a été lancé dès 1954.

Secteur Pilote agricole d'AZACURISSE

La Mission d'experts avait demandé d'établir les secteurs pilotes de préférence dans les régions où la participation des populations serait la plus probable. C'est pour cette raison que le premier Secteur a été prévu sur la rive gauche de l'OUEME au pied du plateau de PORTO-NOVO entre les villages d'AZACURISSE et de HETIN dans une zone de 750 hectares de terres basses et marécageuses situées elle-même dans une région à forte densité de population (150 hab/km²).

L'actuel secteur d'AZACOURISSE était autrefois intégralement cultivé en maïs de décrue et procurait de substantiels revenus à ses exploitants. Pour ce faire les habitants avaient réalisé grâce à la mise en communication de leurs "trous à poissons" et au creusement de quelques chenaux artificiels un véritable réseau de drainage qui permettait d'évacuer vers le fleuve après la crue les eaux d'inondation de cette cuvette; ils disposaient ainsi avant la première saison des pluies d'un laps de temps suffisant pour effectuer une culture de maïs d'autant plus rénumératrice qu'elle formait soudure entre les deux récoltes des plateaux environnants.

Pour quelles raisons ces terres sont elles actuellement abandonnées et retournées au marécage ?

Il semble que la principale cause en soit le déclin de l'autorité coutumière qui veillait avant-guerre à la bonne exécution des travaux collectifs : curage des canaux et ouverture du réseau de trous à poissons. A cette première raison d'ordre social vient probablement s'en ajouter une autre d'ordre technique consécutive à l'abandon des voies lagunaires au profit des voies routières améliorées. Il s'en est suivi un colmatage progressif des canaux entraînant un moins bon assainissement des terres et par suite un déperissement des récoltes.

Enfin l'apparition de la rouille du maïs en 1951 a achevé la dégradation de cette région comme zone de culture.

La remise en exploitation de cette zone impliquait que l'on s'attaquât aux causes mêmes qui étaient à l'origine de son abandon.

Résoudre les problèmes techniques de l'assainissement des terres et de la mise au point de cultures de décrue productives était relativement aisés sur ces sols reconnus très fertiles et toute réussite devait normalement inciter l'habitant à remettre en exploitation son champ.

Restaurer l'esprit collectif sur des bases coopératives nouvelles apparaissait également comme une tâche relativement simple dans cette région aux conditions de vie difficile.

De nombreux contacts avec la population devaient confirmer ces vues et le Conseil de l'OU.ME qui groupe toutes les Autorités du Territoire intéressées à l'aménagement de la vallée décidait en 1954 de réaliser à l'Entreprise un réseau de drainage rationnel et d'expérimenter sur un champ d'essai certaines variétés de maïs plus productives et également différentes méthodes culturales.

Cependant les crédits nécessaires à l'exécution des travaux ayant été délégués tardivement, ceux-ci ne pourront être que très partiellement réalisés avant la crue ce qui devrait retarder d'un an la mise en culture des 750 hectares du secteur. Nous avons alors demandé aux populations intéressées de procéder elles-mêmes et bénévolement au curage de trois anciens chenaux afin de pouvoir après la crue de 1955 tenter sur une partie au moins (110 hectares) les améliorations mises au point sur notre champ d'essai.

.../...

Plusieurs villages ont accepté alors de participer au travail et ont ainsi en moins d'un mois enlevé 3.000 m³ environ de vase ce qui permettra d'assurer un drainage suffisant pour une année et la mise en culture des 110 hectares en attendant la réalisation des travaux à l'Entreprise.

A titre de réciprocité la Mission de l'OUEME vient de s'engager à effectuer également pour une année les labours sur la plus grande partie possible de ce secteur réduit.

Il est apparu en effet de façon extrêmement nette sur le champ d'essai de OUEDA que ces labours constituaient un des facteurs déterminants du rendement les cultures de maïs de décrue qui peuvent atteindre normalement le taux de 2 tonne/hectare.
ici

Construction d'une voie de pénétration carrossable dans le delta

Aucune voiture ne peut actuellement pénétrer dans le delta et les richesses naturelles de cette région susceptibles d'être exploitées par une population nombreuse manquent d'exutoires vers la région de PORTO-NOVO. Il en résulte une certaine asphyxie pour l'économie de la Basse-vallée.

Aussi a-t-il été décidé de restaurer l'ancienne voie de pénétration DANGBO-HETIN-DEKIN-QUINTO (22 km) qui permettait autrefois d'accéder en voiture au centre du delta.

Ce travail a été entrepris dans l'esprit des réalisations du type génie Rural avec participation en nature de la population et aide financière du FIDES.

En 1955 au cours d'une première tranche de travaux les populations du Bas-Ouémé ont bénévolement réalisé grâce à de nombreux donkpés 8.000 m³ de terrassements permettant de mettre hors d'eau la plateforme de la route. Cet effort sera poursuivi sur un volume plus réduit en 1956 pour une deuxième tranche dans le cadre d'une association de génie Rural.

La réalisation de la plateforme permet à l'Administration de réaliser la part du travail qui lui incombe c.a.d. environ les 2/3 de l'ouvrage. En effet grâce au chemin de roulement ainsi réalisé l'Entreprise de Travaux Publics peut acheminer dans les marais du delta la pelle mécanique qui lui permettra de poursuivre et d'achever les terrassements en même temps que son matériel d'exécution des ouvrages de franchissement des chenaux.

Cette collaboration indispensable sur le plan technique, est extrêmement heureuse du point de vue psychologique, car tout en laissant à la charge des crédits d'équipement la plus grande part elle nécessite l'accord et la participation de la population et assure le succès de l'aménagement.

.../...

Opération élevage dans le Bas-Ouémé

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette opération, mais nous préciserons que la régénération du bétail du Bas-Ouémé a nécessité la création d'un troupeau de tauraux "cantonal" géré par une "association des éleveurs du bas-Ouémé" spécialement constituée à cet effet. La Mission de l'OUEME a fourni les fonds nécessaires à l'achat des bêtes et l'association a construit les parcs destinés à mettre les bêtes à l'abri des inondations en même temps qu'elle assure l'entretien et le gardiennage du troupeau. La mise au point de cette opération s'est faite en liaison étroite avec la Subdivision Administrative et le Service de l'Elevage.

Projet de secteur pilote piscicole dans la moyenne vallée

Au Nord des zones lagunaires, la production piscicole de la vallée est essentiellement conditionnée par l'étendue et la durée de l'inondation.

Si la mise en valeur agricole de certaines terres nous oblige à contrôler la décrue le plus souvent en l'accélérant, l'accroissement de la production piscicole dans d'autres régions moins favorables à l'agriculture nous conduit à envisager la prolongation de la submersion au delà de la crue du fleuve.

En particulier il existe sur la Rive gauche de l'OUEME trois dépressions d'une superficie totale de l'ordre de 5.000 hectares qui communiquent avec le fleuve par des chenaux assez étroits sur lesquels il est relativement facile de construire des ouvrages de retenue munis de tonnes.

La Mission de l'OUEME étudie actuellement les conditions de formation d'un de ces chenaux le PETIT-ZOU qui met en communication le fleuve avec une dépression de 2.000 hectares située au NORD du village de BONOU.

Une enquête menée au cours du Ier Semestre 1955 a conduit au résultat suivant :

- on 1953 l'inondation des 2.000 hectares a duré environ trois mois procurant à la population un revenu de 30 Millions CFA correspondant à environ 800 tonnes de poissons.
- on 1954 l'inondation pour une superficie submergée comparable à l'année précédente n'a duré que quatre semaines ne procurant à la population qu'un revenu de 11 Millions CFA.

Il apparaît donc que s'il avait été possible en 1954 de prolonger grâce à un ouvrage la submersion de la cuvette durant deux mois supplémentaires, il en aurait résulté pour la collectivité un gain d'environ 20 Millions.

.../...

Si l'on songe que le coût d'un tel ouvrage actuellement à l'étude est de l'ordre de 45 Millions, on constate immédiatement l'intérêt de cette opération.

Rien ne s'opposera d'ailleurs par la suite à prolonger la durée de submersion au delà des trois mois enregistrés en 1953.

La détermination de l'accroissement de la production de la cuvette en fonction du temps fait partie du programme d'étude de la Section Pêche du Service des Eaux et Forêts.

Les études techniques et les enquêtes menées dans la région de BONOU depuis plusieurs mois se sont heurtées au début à une opposition farouche de la population. De nombreux palabres tenus conjointement par l'Administrateur et l'Ingénieur de la Mission de l'OEUME chargé de cette affaire eut finalement réussi à faire comprendre aux Chefs coutumiers féticheurs et pêcheurs l'intérêt de cet aménagement.

Ce qui, par contre est difficilement admis par le bon sens instinctif de la population du canton de BONOU, est le fait que l'Administration consente à réaliser un ouvrage coûteux sans exiger par la suite des bénéficiaires de l'opération une contrepartie sous forme de taxes et de réglementations.

Une des tâches du sociologue qui vient d'être récemment affecté à la Mission de l'OEUME sera d'étudier le droit coutumier actuel qui régit la pêche dans le PETIT-ZOU et de le transposer aussi judicieusement que possible dans le cadre d'une Association des pêcheurs dotée d'un statut juridique légal et destinée à gérer et à entretenir l'ouvrage de régulation construit au titre du Plan.

De ces quatre exemples nous pourrons dégager les deux idées suivantes :

1°/ Tout aménagement agricole ou piscicole en région fortement peuplée ne peut être productif et durable que dans la mesure où son intérêt a été compris et sa réalisation acceptée par la population. Une des tâches essentielles du Chef de Mission est donc de convaincre celles-ci de l'utilité du travail projeté.

2°/ Il y a intérêt, dans les zones fortement peuplées à obtenir la participation financière ou active de la population, à la réalisation des aménagements, afin de concrétiser leur intérêt pour ceux-ci, et d'éviter qu'ils ne soient abandonnés sans entretien dès que sera tarie la source des crédits extérieurs.

.../..

La participation des populations aux aménagements des zones particulièrement peuplées dans le cadre d'association de génie rural, l'éducation et l'encadrement des producteurs par des agents permanents vivant la vie du village conditionnent au plus haut point le succès de l'œuvre entreprise dans l'OUEME.

PORTE-NOVO, le 1er AOUT 1955